

Herbe et Fourrages

BULLETIN 10

09-avr-23



Station automatique météo-France	Somme des températures en °C (base 01/02)	Prévision d'atteinte du cumul 550°C Fin du déprimage sur parcelle de fauche	Précipitations Mars 2023 (mm)	Moyenne des précipitations des 5 dernières années (mm) Mars	Niveau de remplissage des Réserves Utiles (Sol léger RU 45 mm)
AUBUSSON	438	J-11	102,2	50,9	57%
AUZANCES	422	J-14	103,4	39,4	66%
BENENVENT	508	OK	135,5	69,5	58%
BOURGANEUF	480	J-7	156,2	76,3	59%
BOUSSAC	455	J-9	111,3	52,8	61%
CHAMBONCHARD	480	J-7	102	35,8	60%
LA COURTINE	353	J-20	139,6	69,7	63%
FELLETIN	453	J-10	110,2	48,5	65%
GENOUILLAC	481	J-7	103,5	49,1	56%
GENTIOUX	381	J-18	191,1	66,1	66%
LA SOUTERRAINE	518	OK	129,2	65,3	57%
SAINT LOUP	473	J-7	108,6	47,3	60%

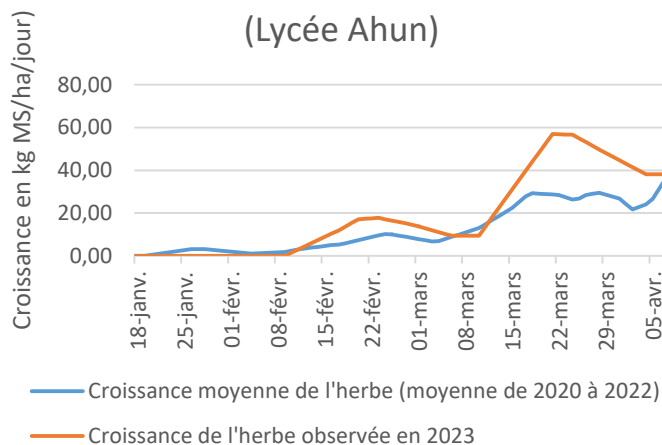
Je jette un œil au pâturage

La mise à l'herbe est généralisée sur le département, le cumul des 300°C est atteint. La mise à l'herbe doit se réaliser sous réserve de la portance des sols.

Au pâturage, la hauteur d'herbe à l'entrée du paddock détermine la hauteur de sortie. Avec une hauteur entrée de 10 cm on sort à 4 cm. Aux alentours de 300 à 400°C, si la hauteur est inférieur à 8 cm il n'y a aucun souci à ne sortir qu'à 3 cm !

Dans tous les cas, la sortie de paddock se juge à la couleur de la prairie, dès qu'elle vire au vert clair/jaune, il est temps de passer au paddock suivant.

Comparaison de la croissance de l'herbe (Lycée Ahun)



Prochaine étape

Fin du déprimage (550°C base 01/02)

épis 5 cm



Alexis DESARMENIEN

Conseiller Herbe & Fourrages

05 55 61 50 06

alexis.desarmenien@creuse.chambagri.fr



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Union Européenne